

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2020-014

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

1 Infirmier de liaison (H/F) pédiatrie (CHR)

Département de Pédiatrie - Service de pédiatrie
à temps plein (38h/sem.)

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles/ reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique)

Niveau / Orientation	Expérience
Enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat) infirmier + visa infirmier ET Spécialisation post graduat infirmier pédiatrie (et néonatalogie) ET Licence / Master santé publique promotion de la santé et environnement	10 ans d'expérience en Hémato-Oncologie Pédiatrique requis

2. Une affinité avec l'outil informatique est appréciée.

3. La connaissance d'une langue étrangère est un atout.

4. Vous possédez les compétences suivantes :

- Vision stratégique
- Organisation
- Communication
- Orientation résultat
- Management des tâches

5. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

6. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée indéterminée pour engagement dès que possible.
- Site de prestation : CHR Citadelle; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire :

100 % - 38h00/sem

N° réf. horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<u>TP. 1</u>	08h30 - 12h30					Jour d'inactivité	
	13h00 - 16h36						
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-

- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2621.15 euros (1.55B)
 - Echelle au grade d' infirmier gradué sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7069 (octobre 2018)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (renseignements : voir ci-dessous).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entretien de présélection (par téléphone ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures
- Entrevue finale avec jury

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **dimanche 26 janvier 2020** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé**
 - **photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie de votre **carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
- Copie des **diplômes requis** (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Copie du **visa requis**

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2020-014 - Infirmier de liaison - Pédiatrie (CHR) Service de pédiatrie

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès du secrétariat du service de pédiatrie du Professeur M.-C. SEGHAYE, Madame Josiane LAURENT, tél.: 04/367.92.75.

Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.

- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – PINET Olivia: 04/366.84.99, Olivia.Pinnet@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

MISSION

Dans la discipline médicale concernée, l'infirmier(e) de liaison assure la coordination de l'itinéraire hospitalier de tout patient atteint d'un cancer, dès l'annonce du diagnostic et tout au long des différents traitements (chimiothérapie, chirurgie, radiothérapie), afin d'assurer la meilleure prise en charge multidisciplinaire de celle-ci.

Positionnement organisationnel	Département de Pédiatrie Service de pédiatrie (CHR)
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du chef de service médical de pédiatrie et de l'infirmier chef des secteurs pédiatriques
	Sous la supervision
	A autorité sur
Liens fonctionnels	Collaborations internes
	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables et agents du service médical de pédiatrie - L'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU et du CHR Citadelle (personnel médical, infirmier, administratif et paramédical) et plus particulièrement avec les médecins oncologues, les infirmiers chefs d'unité de la discipline médicale concernée, le personnel des services d'exploitation et de traitement (ex. radiothérapie, radiologie, prélèvements, etc.), le service psychosocial, la plateforme des soins palliatifs, le personnel paramédical (ex. psychologues, diététiciens, etc.)
	Collaborations externes
	<ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels de la santé de première ligne - Les écoles, les groupements et associations d'infirmières (spécialisées ou non)

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Accueil

Offrir un accueil de qualité au patient et le cas échéant à son entourage

Soins infirmiers

Collaborer à l'établissement du diagnostic, du traitement médical ainsi qu'à leurs évaluations

Observer les symptômes, réactions physiques et psychologiques du patient : analyser - décider - planifier - exécuter - évaluer les prestations relevant de son rôle autonome

Assister le médecin dans l'accomplissement d'actes techniques à but diagnostique et/ou thérapeutique

Exécuter les actes prescrits ou confiés par le médecin et les prestations infirmières autonomes

Organiser et coordonner les examens et autres interventions prescrites par le médecin, les prestations infirmières autonomes et éventuellement les prestations des autres professionnels de la santé

Assurer et veiller à la sécurité et au confort du patient et/ou de son entourage

Continuité et suivi des soins

Coordonner et maintenir la continuité du parcours hospitalier du patient

Répartir son temps de travail afin d'assurer le suivi du patient dans les différentes phases de traitements (ex. consultation d'entrée, planification du bilan d'extension / de mise au point, diagnostic et consultations multidisciplinaires, éducation de patient, chirurgie, chimiothérapie ou traitement biologique en hospitalisation classique ou hôpital de jour, radiothérapie, suivi, post traitements, etc.)

Assurer la communication interdisciplinaire

Assurer et participer à la continuité des soins (via l'utilisation d'outils : ex. dossier infirmier, consultation infirmière, Dossier Médical Informatisé (DMI), dossier(s) / logiciel(s) de suivi spécifique(s) au service, carnet de liaison) et assurer la circulation de l'information au sein, voire si nécessaire à l'extérieur, de l'unité de soins/secteur/service

Veiller à ce que l'ensemble de ses partenaires (médicaux, paramédicaux et infirmiers) disposent des informations pertinentes nécessaires à l'établissement du diagnostic, du traitement médical et au suivi du patient

Hygiène hospitalière

Respecter et faire respecter les règles d'hygiène hospitalière

Support administratif à l'activité

Respecter les règles administratives de gestion et de tarification

Participer à l'enregistrement du DI-RHM via une tenue pertinente et complète du dossier infirmier

Support logistique à l'activité

Participer à la gestion du stock de matériel et/ou produits

Participer à l'analyse des besoins en matériel

Assurer le rangement, la maintenance et l'utilisation rationnelle du matériel mis à disposition

Participation à la démarche qualité

Appliquer et faire appliquer les réglementations, procédures et protocoles de soins

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Développement et maintien des compétences

Acquérir et maintenir ses connaissances de base et spécifiques à l'activité et , si nécessaire, à sa spécialité

Assister à des séminaires, colloques et/ou congrès, lire des articles scientifiques en vue d'assurer sa formation continuée

Enseignement - Formation

Encadrer, superviser et participer à l'évaluation des étudiants et/ou du personnel débutant

Assurer l'enseignement théorique et/ou pratique ainsi que la formation dans son domaine d'activité

Implication dans les activités du Département Infirmier et de l'Institution

Participer aux réunions d'équipe, groupes de travail transversaux, projet EBN, etc.

Intégrer le mode de fonctionnement de l'unité/secteur (ex. respect de la charte, esprit d'équipe, participation au développement et à la mise en place de projets, etc.)

Intégrer le mode de fonctionnement du Département Infirmier (ex. participer à l'entraide inter-unités, renfort, remplacement, objectifs annuels, etc.)

Intégrer le mode de fonctionnement institutionnel (ex. participation à la gestion des lits, coordination de son activité avec celle des autres unités/secteurs, départements, etc.)

Valoriser et contribuer par son savoir-faire et son savoir-être à une bonne image de l'Institution (ex. tenue, port du badge, comportements adéquats, etc.)

Implication dans les activités du département / service

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

AR du 18 juin 1990 fixant la liste des prestations techniques des soins infirmiers et la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à des praticiens de l'art infirmier

AR du 21 mars 2003 fixant les normes auxquelles le programme de soins de base en oncologie et le programme de soins d'oncologie doivent répondre pour être agréés

AR N° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de soins de santé, en particulier le chapitre Ier relatif à l'exercice de l'art infirmier

Code de déontologie des praticiens de l'Art Infirmier belge (novembre 2004)

La philosophie de soins du Département infirmier a pour but de maintenir et promouvoir la santé, de rétablir ou de réadapter le patient; au cours de cette démarche, le malade sera considéré comme partenaire à part entière.

La philosophie de soins du Département infirmier est basée sur la définition de la santé par l'O.M.S.; de la charte des droits du patient; du schème conceptuel de Virginia Henderson; des concepts : homme, santé, maladie, etc.

La philosophie de soins du Département infirmier est une approche humaniste holistique et personnalisée à l'égard de l'individu, de la famille et de la collectivité.

Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

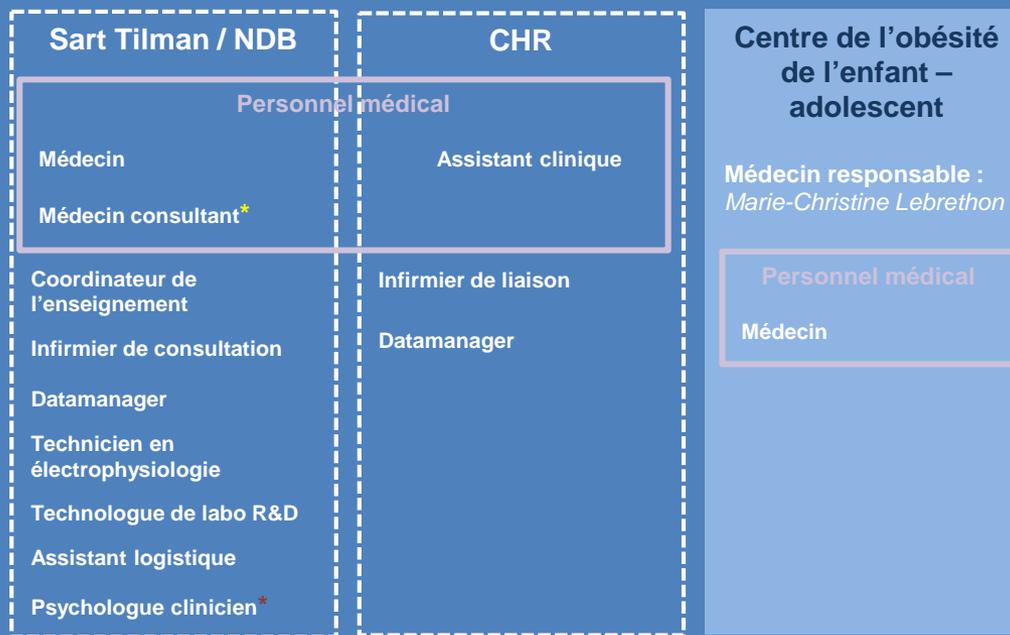
Département de pédiatrie

Président de département : *Marie-Christine Seghaye*

Service de pédiatrie

Chef de service : *Marie-Christine Seghaye*

Secrétaire de direction
Secrétaire médical



* Personnel indépendant

* Personnel du service de psychologie clinique et d'action sociale